

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**MARDI 28 AOÛT 2018 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9**

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Commissaires parents	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	P
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	P
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	Absente
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	P
Gary Holliday	P		
Joy Humenuik, <i>Vice-Chairman</i>	P	DC	
Mary-Ellen Kirby	GH	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Frank MacGregor	P	Directrice générale, Kandy Mackey	Absente
Alice McCrory	P	Directeur général adjoint, Michel Soucy	P
Jonathan Murray	P	Directeur des Ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Michael Murray, <i>Chairman</i>	P	Directrice des Services financiers, Sophie Leduc	P
Tina Pezzi-Bilodeau	GH	Directrice des Services complémentaires, Gail Kelso	P
		Directrice, Technologies et Services éducatifs, Eva Lettner	P

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*

Matthew McCully, *The Record*

Chantal Charest, Raymond Chabot Grant Thornton

Shawn Frost, Raymond Chabot Grant Thornton

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 09.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accepter l'ordre du jour du 23 octobre 2018 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2018

Résolution no. ETSB18-10-26

Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2018

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2018 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 25 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Le 1er octobre, le *Conseil supérieur de l'éducation* a nommé 19 nouveaux membres pour le Québec. L'une des personnes nommées est Mme Peggy McCourt, directrice de l'École secondaire Alexander Galt, laquelle a été nommée à la Commission de l'enseignement secondaire. Nous profitons de l'occasion pour féliciter Mme McCourt de cette nomination. Son expérience et son apport seront un atout au sein du comité;
- Une nouvelle année scolaire est en cours et le Conseil des commissaires fera ses adieux à trois des quatre commissaires responsables des parents. Mme Mary Gilman, M. Paul Laberge et M. Kenneth Waterhouse ont terminé leur mandat à titre de

commissaires. Nous leur adressons de chaleureux remerciements pour leur temps et leur engagement envers les élèves et les parents de la CSET.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente. Toutefois, les vérificateurs de RCGT, Shawn Frost et Chantal Charest, ont présenté leur rapport.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Nomination d'un directeur des ressources matérielles

Résolution no. ETSB18-10-27

Nomination d'un directeur des ressources matérielles

ATTENDU QUE le poste de directeur des opérations est devenu vacant après la nomination de Michel Soucy au poste de directeur général adjoint et de directeur de la formation continue;

ATTENDU QUE la structure administrative 2018-2019 du siège social a été présentée et approuvée par le Conseil des commissaires le 28 juin 2018;

ATTENDU QUE le poste a fait l'objet d'un affichage interne partout sur le territoire de la CSET, notamment à l'intention de la *Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* et du personnel cadre et a aussi fait l'objet d'un affichage externe;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande unanimement les services de cette personne aux membres du Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat sélectionné possède les qualifications et l'expérience correspondant aux critères définis par la direction générale;

ATTENDU QUE le candidat choisi au terme du processus fera l'objet d'une période probatoire et d'évaluation du rendement d'une durée d'un an;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le Conseil des commissaires nomme Eric Plante directeur des ressources matérielles et que l'entrée en vigueur soit fixée au 24 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Demande pour un permis d'alcool – École élémentaire Sawyerville

Résolution no. ETSB18-10-28

Demande pour un permis d'alcool – École primaire de Sawyerville

ATTENDU QUE Mme Sylvie Perron, grand-mère d'un élève de l'École primaire de Sawyerville, a transmis une demande visant la location de la cafétéria et du gymnase de l'École primaire de Sawyerville pour le 1^{er} janvier 2019 afin d'y tenir une fête familiale;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement l'École primaire de Sawyerville a approuvé et a autorisé la location de la cafétéria et du gymnase;

ATTENDU QUE Mme Sylvie Perron souhaite obtenir l'autorisation de servir des boissons alcoolisées lors de l'événement du 1^{er} janvier 2019;

ATTENDU QUE Mme Sylvie Perron doit se conformer aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

ATTENDU QUE Mme Sylvie Perron doit obtenir une résolution de la commission scolaire l'autorisant à servir des boissons alcoolisées dans les locaux visés et doit fournir une copie du permis délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. Kirby d'autoriser Mme Sylvie Perron à servir des boissons alcoolisées à l'École primaire de Sawyerville lors de l'événement du 1^{er} janvier 2019 conformément aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il n'y a pas de rapport de la directrice générale.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Il n'y a pas de rapport du président

9. RAPPORTS DES COMMITÉS CONSULTATIFS

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion de ce soir :

- Plan d'embauche;
- Résolutions ayant été présentés et qui seront présentées à la réunion de ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le commissaire G. Barnett, président du comité de gouvernance et d'éthique, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, aucune réunion n'ayant eu lieu.

Il a également indiqué que la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique est prévue pour le 6 novembre 2018.

9.3 Comité consultatif de vérification

La commissaire J. Humenuik, présidente du Comité consultatif de l'audit, présente les sujets abordés lors de la réunion du 16 octobre 2018 :

- Académie de Knowlton – Réparation du plancher du sous-sol;
- Été 2019 – Planification des projets
- Signataires
- Régime d'emprunt à long-terme
- Déclaration de transactions entre parties-liées;
- Rémunération des commissaires
- Résultats de fin d'année 2017-2018;
- Priorités financières;
- Relevé des taxes scolaires demeurant échus et dus 2018-2019;
- Priorités du comité consultatif de vérification;
- Perfectionnement professionnels des commissaires.

Elle a également indiqué que la prochaine réunion du Comité consultatif de vérification est prévue pour le 19 février 2019.

9.3.1 Finance

Le président du Comité consultatif de vérification a présenté les résolutions suivantes:

9.3.1.1 États financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2018

Résolution no. CSET18-10-29

États financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2018

ATTENDU QUE l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique stipule que les opérations financières des commissions scolaires doivent être vérifiées annuellement;

ATTENDU QUE le secrétaire général a annoncé publiquement la date, l'heure et le lieu de la présentation de l'état financier prévue pour le 5 octobre 2018;

ATTENDU QUE la directrice générale a publié un résumé de l'état financier annuel de la Commission scolaire dans deux quotidiens locaux le 12 octobre 2018;

ATTENDU QUE les vérificateurs externes ont déposé leur rapport à la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR J. Humenuik que l'état financier de l'année se terminant le 30 juin 2018 soit soumis tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 État de la taxe scolaire et sommes dues et exigibles pour l'année scolaire 2018-2019**Résolution no. CSET18-10-30****État de la taxe scolaire et sommes dues et exigibles pour l'année scolaire 2018-19**

ATTENDU QUE le directeur des services financiers a présenté le résumé suivant en ce qui concerne l'état de la taxe scolaire et les sommes dues et exigibles auprès des propriétaires;

ATTENDU QUE le paiement du 2^{ème} versement n'est pas exigible avant le mois de novembre. Par conséquent ces sommes sont incluses dans le total des taxes scolaires qui n'ont pas encore été perçues;

Factures annuelles émises – juin	2018-2019	2017-2018
Factures de taxes scolaires émises :	16 762	16 315
Total des taxes scolaires à percevoir :	5 823 297,40 \$	11 127 006,99 \$

Factures en souffrance - octobre	2018-2019	2017-2018
Total des factures en souffrance :	8 492	11 467
Total des taxes scolaires en souffrance :	2 147 480,10 \$	5 120 732,22 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'approuver l'état de la taxe scolaire due et exigible auprès des propriétaires.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Régime d'emprunt à long terme**Résolution no. CSET18-10-31****Régime d'emprunt à long terme**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A 6.001), la Commission scolaire Eastern Townships (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2019, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 21 248 000\$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 27 septembre 2018;

SUR LA PROPOSITION DE J. HUMENUIK, IL EST RÉSOLU :

1. **QU'**un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2019, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 21 248 000 \$, soit institué;
2. **QUE** les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1er juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
 - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. **QU'**aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. **QU'**en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 432-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et
 - d) afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière

sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

5. **QUE** l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. **QUE** l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
Le président M. Michael Murray;
La vice-présidente Mme Joy Humenuik;
Le directeur général adjoint M. Michel Soucy ou
La directrice des finances Mme. Sophie Leduc;
de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
7. **QUE**, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.4 Signataires pour les écoles/centres

Résolution CSET18-10-32

Signataires autorisés des écoles et des centres

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships ("CSET") a désigné la Banque nationale comme fournisseur de services bancaires;

ATTENDU QUE l'offre de services déposée par la Banque nationale et retenue par la CSET comprend également des services bancaires offerts aux écoles et aux centres de la commission scolaire;

ATTENDU QUE la Banque nationale requière le nom des représentants dûment autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU QUE la nomination d'une nouvelle professeure principale a eu pour effet de changer le nom du représentant de l'École primaire de Farnham;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la personne suivante soit autorisée à signer des documents bancaires au nom de son école

École primaire de Farnham

Samantha Piette (ajouter)
Jane Akroyd (retirer)

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.5 Signataires autorisés des écoles

Résolution CSET18-10-33

Signataires autorisés des écoles

ATTENDU QUE la requière le nom des représentants dûment autorisés à signer les documents bancaires au nom de ETSB École primaire St-Francis;

ATTENDU QUE la nomination d'une nouvelle secrétaire a eu pour effet de changer le nom du représentant pour cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Bilodeau que la personne suivante soit autorisée à signer des documents bancaires au nom de son école:

École primaire St. Francis

Hélène Johnston (ajouter)

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Bâtiments et terrains

La présidente du comité consultative de verification mentionne qu'il n'y a aucune resolution.

9.4 Comité consultatif des Services éducatifs

E. Lettner, directrice, technologies et services éducatifs, a présenté la résolution suivante :

Résolution No. CSET18-10-34

Adhésion au RSEQ Montérégie

ATTENDU QUE certaines de nos écoles, par l'entremise de leur programme École en santé, souhaitent travailler en collaboration avec un représentant du RSEQ Montérégie;

ATTENDU QUE seules les écoles secondaires et les commissions scolaires peuvent être membres du RSEQ Montérégie;

ATTENDU QUE pour devenir membre, les commissions scolaires doivent présenter une résolution émise par leur conseil des commissaires;

ATTENDU QUE les frais d'adhésion annuels pour l'année scolaire 2018-2019 sont calculés selon un montant de base de 350 \$ et 0,23 \$ par élève du primaire ou 0,24 \$ par élève du secondaire et tiennent compte de la population étudiante en date du 30 septembre, ce qui représente un montant de 767,93 \$;

ATTENDU QUE ce montant sera défrayé par le secteur des services pédagogiques;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships nomme M. Nate Forster à titre de délégué au RSEQ Montérégie. Le mandat de ce délégué s'alignera avec les activités 2018-

2019 du programme tel que défini par le RSEQ Montérégie. À cet effet, le délégué a le mandat de participer au processus décisionnel de ladite association et d'agir en fonction des décisions prises et des procédures en vigueur à la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la Commission scolaire Eastern Townships paie son adhésion au RSEQ Montérégie pour l'année 2018-2019 afin de permettre à nos écoles de bénéficier des services de l'organisme et de désigner des délégués pour représenter la commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Elle a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif sur l'éducation se tiendra le 13 novembre 2018.

9.5 Comité consultatif des communications

Le président du Comité consultatif des communications, D. Brodie, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Il a également indiqué que la prochaine réunion du Comité consultatif des communications est prévue pour le 11 décembre 2018.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du Comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 16 octobre 2018 :

- Griefs
- Récapitulatif des positions
- Plan d'embauche
- Mise à jour performance pour le personnel de support
- Mandat des RH
- Priorités RH 2018-2019
- Calcul de la classe excédentaire pour le secondaire
- 1^{er} octobre versus 17 mai
- Mise à jour sur l'absentéisme
- Politique relative au cannabis à des fins récréatives.

La présidente a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines aura lieu le 4 décembre 2018.

9.7 Comité consultatif du transport

Le commissaire G. Holliday, président du Comité consultatif des transports, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Le président a également indiqué que la prochaine réunion du Comité consultatif des transports est prévue pour le 20 novembre 2018.

9.8 Comité consultatif d'éducation spécialisée

La directrice des services éducatifs complémentaires, Gail Kelso, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 10 octobre 2018 :

- Recommandations du DG reportés
- Cindy Véronneau élue Présidente
- Pauline Langevin élue vice-présidente
- Les adhésions ont été approuvés par le comité des parents
- La commissaire SEAC représentante des parents : Cindy Véronneau

La directrice a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif d'éducation spécialisée est prévue pour le 14 novembre 2018.

10. Comité des parents

Le commissaire représentant les parents, P. Laberge' demande si le Président de la comité des parents, Monsieur Daniel Zigby, peut présenté les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 10 octobre 2018. Le conseil a accpté.

- Élection des officiers et les commissaires représentant les parents a eu lieu;
- D. Zigby, M. Mercure et H. Turgeon on été élus en qualité de nouveaux commissaires représentant les parents;
- Madame Jersey et Madame Winget on été élus en qualité de représentantes des parents sur le comité consultatif du Transport;
- Il a été noté que la plupart des écoles avait élu un représentant des parents pour siéger au comité des parents cette année.

La première réunion du comité de parents 2018-2019 aura lieu le 10 octobre 2018.

11. Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, représentant le Comité consultatif des élèves, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Le président a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif des élèves est prévue pour le 16 novembre 2018.

12. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

Le président, M. Murray, mentionne que le nouveau directeur général de l'ACSAQ, M. Copeman a assisté à une réunion avec des représentants d'autres commissions scolaires

minoritaires canadiennes. Cette rencontre avait pour but de partager les expériences des commissions scolaires francophones qui sont minoritaires dans un milieu scolaire situé à l'extérieur du Québec. Il mentionne également qu'une réunion de l'exécutif aura lieu le 26 octobre. Le sujet principal sera la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'ACSAQ. Quant à la réunion générale annuelle, celle-ci aura lieu ce samedi, le 27 octobre, et dimanche le 28 octobre.

13. RAPPORT DE LA S.O.F.I.E.

La commissaire J. Humenuik présente la résolution suivante :

Résolution No. CSET18-10-35

Représentant au conseil d'administration de la Société de Formation Industrielle de l'Estrie (SOFIE)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships dispose de deux sièges au conseil d'administration de la SOFIE;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships doit nommer deux directeurs pour la période du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019;

ATTENDU QUE par le passé, un commissaire et un membre de la direction étaient nommés au conseil d'administration de la SOFIE;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien qu'un commissaire et un membre de la direction soient nommés au conseil d'administration de la SOFIE pour la période du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019;

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Townships recommande que Michel Soucy soit nommé comme représentant à l'un des deux sièges pour la période du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que la commissaire J. Humenuik soit nommée comme représentante au siège de commissaire pour la période du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ PAR la commissaire de soutenir la nomination de Michel Soucy comme représentant au siège devant être assigné à un membre de la direction.

Adopté à l'unanimité

Elle a également mentionné qu'elle était présente à la dernière réunion de SOFIE le 18 octobre 2018.

14. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

- G. Barnett a décrit la vie étudiante à Bogota, Colombie;
- P. Laberge a remercié tous ses collègues pour leur les années précédentes puisqu'il prend sa retraite du conseil des commissaires;
- M. Kirby mentionne que l'école élémentaire Cookshire a terminé leur plan enrichi pour le terrain de jeux. La MRC du Haut-St-Francois a rencontré l'école pour une collaboratin future pour un jardin communautaire. M. Kirby a également remercié les parents qui s'impliquent dans la vie étudiante, nottament les commissaires représentants des parents.
- M. Gilman remercie tous ses collègues et a mentionné qu'elle est contente de tout ce qui a été accojmpli pour les étudiants depuis les dernières années;
- T. Bilodeau recommand à tous à participé aux ateliers du Conseil d'établissement.Étant membre du conseil depuis longtemps, elle apprend encore de nouvelles choses;
- K. Waterhouse remercie tout le monde pour leurs souhaits. Être un commissaire représentant les parents a changé sa vie et a été une belle expérience;
- F. MacGregor remercie les commissaires représentant les parents pour leur contributions depuis les dernières années;
- C. Beaubien invite tous les commissaires d'assister la Portes ouvertes à l'école secondaire régionale Alexander Galt ce samedi le 27 octobre 2018. Elle a aussi mentionné que lignes directrices sont nécessaires pour les activités de développement;
- J. Humenuik présente quelques activités du *Butler-Farnham Community Learning Centre*;
- M. Murray mentionne qu'il sera présent à la Conférence 2018 du *Québec Federation of Home and School Associations* le 3 novembre prochain.

15. CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-général, E. Campbell, mentionne qu'il n'y a aucune correspondance.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Q: Présentement l'école secondaire Massey-Vanier est l'école secondaire le plus coté parmi les écoles secondaires du CSET. Est-ce que le CSET fera la promotion de cet accomplissemtn, ou est-ce la responsabilité de l'école?

Commissaire D. Brodie, Président des communications :

R : Nous allons vérifier.

17. VARIA

N/A

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20 h 34.

Éric Campbell
Secrétaire générale

Michael Murray
Président

EC/md
2018-10-24